

QUESTIONS SUR VOTRE TRAITEMENT MEDICAMENTEUX ?

1. *J'ai des difficultés à avaler : est-ce-que je peux écraser les comprimés, ouvrir les gélules ?*

➤ S'en référer à votre médecin traitant ou à l'Infirmier(ère).

2. *Pourquoi dois-je respecter les horaires de prise médicamenteuse ?*

Certains médicaments ont un délai d'action plus ou moins long pour atteindre leur efficacité.

La dose de médicaments doit rester constante dans l'organisme.

3. *J'ai oublié de prendre mon traitement, que dois-je faire ?*

➤ Ne pas prendre en double à la prise suivante

➤ Demandez à votre Médecin traitant ou à l'équipe de l'HAD Haut-Béarn et Soule la conduite à tenir.



L'HOSPITALISATION A DOMICILE ET VOTRE TRAITEMENT MEDICAMENTEUX

**N'hésitez pas à solliciter votre Médecin traitant
et l'équipe de l'HAD Haut-Béarn et Soule
pour toute question concernant
votre traitement médicamenteux.**

Antenne d'OLORON SAINTE MARIE

12, ter avenue du IV septembre
64400 Oloron Sainte Marie

☎ : **05 59 10 01 55**

Fax : 05 59 10 01 56

Antenne de MAULEON

Clos des Dominicaines
Avenue de Belzunce
64130 Mauléon

☎ : **05 59 19 17 93**

Fax : 05 59 19 18 21

✉ : directionhad@orange.fr



L'HAD Haut Béarn et Soule **prend en charge financièrement** votre traitement.

→ le stockage

La boîte de stockage ou la tour identifiée à votre nom et prénom est mise à votre disposition par l'HAD Haut-Béarn et Soule. Elle ne contiendra que **les traitements en cours**.

Certains traitements doivent être stockés dans une boîte à un endroit spécifique :

- **soit dans la porte, soit au centre du réfrigérateur** (exemple : vaccins, insuline, glucagon)
- **soit dans une boîte sécurisée** pour certains antalgiques (à la charge de l'HAD Haut-Béarn et Soule).

→ l'approvisionnement

Le traitement est livré une fois par semaine par votre pharmacien et/ou le personnel de l'HAD et/ou par l'entourage (en dernier lieu).

→ la préparation journalière

Votre médecin traitant évalue votre capacité (ou celle de votre famille) à gérer votre traitement médicamenteux.

Les Infirmiers réalisent cette préparation journalière **selon la dernière prescription médicale**. Le pilulier journalier sera mis à votre disposition par l'HAD Haut-Béarn et Soule. Ce pilulier est identifié avec votre nom et prénom.

Les médicaments resteront avec leur conditionnement dans les piluliers journaliers afin de permettre leur identification et respecter les règles d'hygiène.



→ l'administration

Ceci est défini dès votre admission par votre Médecin traitant en collaboration avec l'équipe soignante de l'HAD Haut-Béarn et Soule. Si vous ou votre entourage avez un doute sur la préparation médicamenteuse, contactez au plus vite l'HAD Haut-Béarn et Soule avant l'administration du traitement.

→ vos allergies

Veillez signaler toute allergie aux médicaments ou antiseptiques (exemples : Dakin®, alcool, ...) à l'équipe de l'HAD Haut-Béarn et Soule.

→ l'efficacité de votre traitement médicamenteux

Nous vous solliciterons (ou votre entourage) afin d'évaluer au plus juste l'efficacité de votre traitement.

→ les effets secondaires nouveaux

Signalez au plus vite à votre Médecin traitant ou à l'équipe de l'HAD Haut-Béarn et Soule ou à l'infirmier (ère) libéral(e) si vous ressentez ou observez des manifestations inhabituelles suite à votre prise médicamenteuse (manifestations cutanées, vertiges, nausées, diarrhées, etc.).

LES CONDUITES A TENIR

Il faut signaler à votre Médecin traitant ou à l'équipe de l'HAD Haut-Béarn et Soule ou à l'infirmier (ère) libéral(e) :

- Tout nouveau traitement débuté,
- Tout nouveau traitement arrêté,
- Toutes difficultés lors de la prise de vos médicaments (gros comprimés, grosse gélule, traitement écrasé ? ouverture des gélules ?)
- Les effets secondaires,
- Les allergies.

Il faut respecter les horaires, les doses prescrites et le stockage.

Il faut conserver les boîtes des médicaments avec les notices.